

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ
DES JARDINS-DE-NAPIERVILLE
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE HEMMINGFORD**

PROCÈS-VERBAL de la session ordinaire du Conseil municipal du Canton de Hemmingford, tenue le lundi 14 septembre 2020 à 20h00, devant public, au Centre Récréatif Hemmingford, 550 rue Goyette à Hemmingford.

Sont présents les conseillers Richmond Viau, Deborah Beattie, Maude St-Hilaire, Lucien Bouchard et Pierre Mineau, tous formant quorum. Monsieur Paul Viau, maire, agit à titre de président d'assemblée.

Le siège no.4 est vacant.

Est également présente la secrétaire d'assemblée, Sylvie Dubuc.

2020-09-160 ACCEPTATION D'ORDRE DU JOUR DU 14 SEPTEMBRE 2020

1. Agenda
2. Procès-verbal 3 août 2020
3. Procès-verbal séance spéciale du 19 août 2020
4. Comptes payables
5. Avis de vacance du siège no.4 – élection partielle non obligatoire
6. Renouvellement de la convention pour l'exploitation Réseau Biblio
7. Évaluation de rendement entreprise Ricova
8. Site internet *TOURISME HEMMINGFORD*
9. Entente pour la protection contre les incendies avec la municipalité du canton de Havelock 2021-2025
10. Autorisation de dépenses :
 - a) Administration :
 1. Adjointe en l'urbanisme – ajustement de salaire
 - b) Voirie
 - c) Service des incendies
11. Rapports mensuels
 - a) Inspecteur de la voirie
 - b) Inspecteur municipal en bâtiment
 - c) Service des incendies
12. Sujets divers : modifications au règlement no. 324, projet no.324-1
13. Correspondance
14. Période des questions
15. Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Deborah Beattie,
APPUYÉ par le conseiller Richmond Viau,
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'ACCEPTER l'ordre du jour, avec le point 12, "Sujets divers", ouvert.

2020-09-161 ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL, SÉANCE RÉGULIÈRE DU 3 AOÛT 2020

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Maude St-Hilaire,
APPUYÉ par le conseiller Lucien Bouchard,
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'ACCEPTER le procès-verbal de la session régulière du 3 août 2020, tel que déposé.

2020-09-162 ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL, SÉANCE SPÉCIALE DU 19 AOÛT 2020

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Pierre Mineau,
APPUYÉ par la conseillère Deborah Beattie,
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'ACCEPTER le procès-verbal de la session spéciale du 19 août 2020, tel que déposé.

2020-09-163 ACCEPTATION DE COMPTES PAYABLES

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale confirme, que les fonds sont disponibles pour le paiement des dépenses indiquées sur la liste jointe, soit dans le budget 2020, ou par une appropriation de surplus ;

202000312	2020-06-30	Hydro-Québec	509.81 \$
202000325	2020-08-03	Infotech	7 875.79 \$
202000348	2020-08-04	RICOVA	9 503.22 \$
202000349	2020-08-07	Bell Canada	253.77 \$
202000350	2020-08-07	Hydro-Québec	600.65 \$
202000351	2020-08-07	CIBC Visa	786.94 \$
202000352	2020-08-07	BELL Canada - INTERNET	104.63 \$
202000353	2020-08-07	Ministère du revenu du Québec	8 897.03 \$
202000354	2020-08-07	Receveur Général du Canada	3 589.97 \$
202000355	2020-08-12	Petite caisse - bureau	257.05 \$
202000356	2020-08-19	Bell Mobilité	108.20 \$
202000357	2020-08-19	Hydro-Québec	731.85 \$
202000358	2020-09-08	Bell Canada	252.43 \$
202000359	2020-09-08	Bell Mobilité	48.25 \$
202000360	2020-09-08	CIBC Visa	295.76 \$
202000361	2020-09-08	BELL Canada - INTERNET	104.63 \$
202000362	2020-09-08	Subvention - Installation septique	5 593.54 \$
202000363	2020-09-08	Subvention - Installation septique	7 000.00 \$
202000364	2020-09-08	Subvention - Installation septique	7 000.00 \$
202000365	2020-09-08	Subvention - Installation septique	7 000.00 \$
202000366	2020-09-09	André Barrière	520.00 \$
202000367	2020-09-08	Dery Telecom	187.97 \$
202000368		Annuler	
202000369	2020-09-14	Dunton Rainville	5 661.77 \$
202000370	2020-09-14	Fonds d'information	90.00 \$
202000371	2020-09-14	Village de Hemmingford	1 680.47 \$
202000372	2020-09-14	Motosport Hemmingford	107.06 \$
202000373	2020-09-14	P'tit Moteur J.P.	25.84 \$
202000374	2020-09-14	Ricoh Canada	488.98 \$
202000375	2020-09-14	Somac Diesel performance Inc.	1 118.27 \$
202000376	2020-09-14	Variétés Hemmingford	276.25 \$
202000377	2020-09-14	Pavages MCM Inc.	19 545.75 \$
202000378	2020-09-14	Christopher McAdam	462.88 \$
202000379	2020-09-14	André Paris Inc.	8 697.86 \$
202000380	2020-09-14	CMP Mayer Inc.	3 940.47 \$
202000381	2020-09-14	JALEC INC.	1 040.81 \$
202000382	2020-09-14	USD Global inc. - Loubac	2 066.95 \$
202000383	2020-09-14	Ste-Marie Automobiles	768.26 \$
202000384	2020-09-14	Sani-Vrac Donald Coffey	229.95 \$
202000385	2020-09-14	Jean-Pierre Guay Transport Inc.	1 413.96 \$
202000386	2020-09-14	Pétrolière Impériale - ESSO	2 079.45 \$
202000387	2020-09-14	SEAO - Constructo	2.07 \$
202000388	2020-09-14	Entreprises Énault Électrique	339.18 \$

202000389	2020-09-14	Desjardins Équip. Haute Pression	124.67 \$
202000390	2020-09-14	COMAQ	1 087.09 \$
202000391	2020-09-14	Agri-Distribution JP inc.	241.45 \$
202000392	2020-09-14	HAMSTER	199.71 \$
202000393	2020-09-14	MSA Infrastructures inc.	40 074.86 \$
202000394	2020-09-14	SPCA Roussillon	114.98 \$
202000395	2020-09-14	SERVICE RG 1998	224.20 \$
202000396	2020-09-14	REACTIF agence web inc.	275.94 \$
202000397	2020-09-14	RICOVA	9 831.48 \$
202000398	2020-09-14	Lignes Rive-sud inc.	3 761.75 \$
202000399	2020-09-14	Promotek - Groupe PG	9 600.41 \$
202000400	2020-09-14	Excavation Bourdeau inc.	517.39 \$
202000401	2020-09-14	Les Entreprises FBDL inc.	44 480.96 \$
202000402	2020-09-14	RICOVA SM INC.	6 326.96 \$
		Paie des employés	18 323.26 \$
			<hr/> 246 442.83 \$

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Maude St-Hilaire,
 APPUYÉ par le conseiller Pierre Mineau,
 ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'ACCEPTER le paiement des comptes selon la liste déposée pour un total de 246 442.83 \$ plus les dépenses qui seront autorisées à la présente séance.

AVIS DE VACANCE, SIÈGE NO. 4

Suite au décès à la fin du mois de mai 2020 de M. Jean Pierre Bergeron, conseiller no. 4, le poste est vacant.
 Par les multiples conséquences de la Covid-19 et le nouveau décret de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, la municipalité du Canton de Hemmingford n'a pas l'obligation de tenir des élections partielles le 4 octobre prochain, la perte de quorum n'est pas un enjeu.

2020-09-164 RENOUELEMENT DE LA CONVENTION POUR L'EXPLOITATION RÉSEAU BIBLIO DE LA MONTÉRÉGIE

CONSIDÉRANT QUE le Centre régional de services aux bibliothèques publiques de la Montérégie Inc. (CRSBPM) demande aux 2 municipalités de Hemmingford de renouveler la convention pour *l'exploitation d'un système informatique modulé pour la bibliothèque affiliée à Simb*, qui repose sur l'addition et le partage des ressources documentaires par un serveur ;

CONSIDÉRANT QUE le contrat actuel prend fin le 31 décembre 2020 et que la nouvelle convention sera d'une période de 3 ans et se terminera le 31 décembre 2023;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Pierre Mineau,
 APPUYER par le conseiller Lucien Bouchard,
 ET RÉSOLU unanimement,

D'AUTORISER le maire ainsi que la directrice générale à signer la nouvelle convention et de faire parvenir le document ainsi que cette résolution.

2020-09-165 ÉVALUATION DE RENDEMENT : SERVICE COLLECTE DES ORDURES RICOVA

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise Ricova inc. fournisseur de service pour l'enlèvement, le transport et l'élimination des ordures ne respecte pas plusieurs modalités contractuelles, tel que :

- Pas de communication pour informer la municipalité lors d'un bris mécanique du camion;
- Retard et report de la collecte;

- Plusieurs adresses oubliées;
- Collecte dangereuse, d'un côté à côté à l'autre du chemin;
- Manutention non conforme des bacs;
- Aucun parcours de collecte soumis à la municipalité.

CONSIDÉRANT QU'il est pertinent de compléter le processus prévu au *Code municipal du Québec* afin de produire une évaluation de rendement insatisfaisant;

CONSIDÉRANT QU'une demande de soumission publique peut prévoir qu'une municipalité se réserve la possibilité de refuser toute soumission d'un fournisseur qui, au cours des deux années précédant la date d'ouverture des soumissions, a fait l'objet d'une évaluation de rendement insatisfaisant;

CONSIDÉRANT QU'une évaluation de rendement insatisfaisant limite à deux ans la période maximale durant laquelle les entrepreneurs ou fournisseurs pourraient voir leur soumission refusée par un organisme municipal;

POUR CES RAISONS, IL EST PROPOSÉ par le conseiller Lucien Bouchard, APPUYÉ par la conseillère Maude St-Hilaire, ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

DE DÉSIGNER la directrice générale et secrétaire-trésorière Sylvie Dubuc, à compléter et signer le formulaire d'évaluation de rendement, d'en respecter le processus et d'informer le conseil des conclusions du rapport.

2020-09-166 SITE INTERNET " DESTINATION HEMMINGFORD"

CONSIDÉRANT QUE le Conseil des jeunes de Hemmingford a pour but de développement au sein de la communauté un groupe de travail conformément à la politique de développement durable, adoptée par les municipalités de Hemmingford ;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil des jeunes de Hemmingford se donne les outils pour développer un plan stratégique de tourisme, accompagné par la firme LJM Conseil ;

CONSIDÉRANT QU'UN élément important du plan stratégique de tourisme est de développer un site web promouvant les attraits touristiques du territoire;

CONSIDÉRANT QU'UNE première phase du site web, "*Destination Hemmingford*", a été créée et lancée en 2020, par l'appui de l'entreprise Réactif Web ;

CONSIDÉRANT QUE la deuxième phase comprendra la création de vidéos promotionnels, pour le site web, et seront publicisés sur les médias sociaux ;

CONSIDÉRANT QUE Réactif Web soumet une offre de service pour cette deuxième phase pour une somme de 10,000\$, avant taxes ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité du Village de Hemmingford assume 30% de cette dépense ;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Lucien Bouchard, APPUYÉ par la conseillère Deborah Beattie, ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté

D'AUTORISER la dépense de 10 000 \$, avant taxes, budgétées pour 2020, dans le cadre de la politique de développement durable, de facturer la municipalité du Village pour 30% de la dépense, et ainsi permettre au Conseil des jeunes de Hemmingford de compléter la deuxième phase du site web "*Destination Hemmingford*".

2020-09-167 ENTENTE POUR LA PROTECTION CONTRE LES INCENDIES AVEC LA MUNICIPALITÉ DU CANTON DE HAVELOCK 2021-2025

CONSIDÉRANT QUE l'entente pour la protection contre les incendies couvrant la municipalité du Canton de Havelock se termine le 31 décembre 2020;

CONSIDÉRANT QUE cette nouvelle entente permettra de réviser certains points, comme l'augmentation des honoraires de base annuelle, les honoraires pour chaque incendie nécessitant un déplacement des pompiers et les services spécialisés non couverts par l'entente;

CONSIDÉRANT QUE les conseillers responsables des questions de protection des incendies ont participé à la révision de la nouvelle entente pour la période de 5 ans, de 2021 à 2025;

POUR CES RAISONS, IL EST PROPOSÉ par la conseillère Deborah Beattie, APPUYÉ par le conseiller Pierre Mineau, ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'AUTORISER le maire ainsi que la directrice générale à signer la nouvelle entente et d'envoyer l'extrait de résolution ainsi que l'entente pour signature du maire et la directrice générale de la Municipalité du Canton de Havelock.

2020-09-168 AJUSTEMENT DE SALAIRE INSPECTRICE MUNICIPALE ADJOINTE EN URBANISME.

CONSIDÉRANT QUE l'inspectrice municipale adjointe, Emilie Guay-Tardif est en poste depuis 6 mois. L'évaluation positive de Mme Guay-Tardif est basée sur ses compétences professionnelles, sa capacité de développer des projets, les dossiers qui lui sont confiés et son attitude positive envers ses collègues ;

Pour ces considérations, IL EST PROPOSÉ par la conseillère Deborah Beattie, APPUYÉ par la conseillère Maude St-Hilaire, ET RÉSOLU à l'unanimité le maire n'ayant pas voté,

DE REVISER à la hausse le salaire de Mme Guay-Tardif, montant prévu dans le budget de 2020, et de lui communiquer l'évaluation positive et l'appréciation de son travail.

RAPPORTS DU SERVICE DE LA VOIRIE, DU SERVICE D'INSPECTION MUNICIPALE ET DU SERVICE DES INCENDIES

AVIS DE MOTION, RÈGLEMENT NO.324

La conseillère Maude St-Hilaire donne un AVIS DE MOTION, avec dispense de lecture du règlement no. 324-1, modifiant le règlement no.324 de taxe spéciale, qu'à une prochaine séance, le conseil prévoit adopter un projet de règlement décrétant des travaux de drainage au lot 5 365 773, sur le chemin Quest.

2020-09-169 RÈGLEMENT NO.324-1 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO.324 DÉCRÉTANT UN MODE DE TARIFICATION POUR DES TRAVAUX DE DRAINAGE AU LOT 5 365 773

CONSIDÉRANT QU'en vertu des dispositions de l'article 244.1 et suivant la *Loi sur la fiscalité municipale*, la municipalité peut, par règlement, prévoir que tout ou partie de ses services sera financé au moyen d'un mode de tarification;

CONSIDÉRANT QUE le montant de la soumission de l'entreprise FBDL inc, indiquée au règlement no.324, était de 34 250\$, avant taxes, montant plus bas que la facture finale de 38 687.50\$, avant taxes, pour les travaux de

drainage à la propriété de Robert Douglas Kyle inc. ,no. du lot 5 365 773 ;

CONSIDÉRANT QUE le montant supplémentaire est causé par des heures additionnelles afin de concasser le roc pour assurer un bon écoulement des eaux;

CONSIDÉRANT QUE le fonds général d'administration garantit le financement du poste budgétaire et que l'entrepreneur sera payé par ce fonds et que cette dépense sera remboursée par la taxe spéciale;

CONSIDÉRANT QUE le montant , coût net de 40 617.04\$, pour les travaux sera prélevé par une compensation sur l'immeuble, en 3 versements ;

CONSIDÉRANT QU'UN avis de motion, avec dispense de lecture, du présent règlement a été donné par la conseillère Maude St-Hilaire à la séance régulière du conseil le 14 septembre 2020, que les conseillers ont tous reçu une copie du règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture, conformément aux dispositions de l'article 445 du *Code municipal*;

Par conséquent, il est proposé par la conseillère Maude St-Hilaire
APPUYÉ PAR le conseiller Richmond Viau,
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

QUE le projet de règlement suivant portant le numéro no.324-1 soit adopté.

PÉRIODE DES QUESTIONS

Un résident s'informe sur l'avancement des travaux au pont de la Montée Giroux. Le maire indique que la fin des travaux est prévue pour novembre, mais que ces travaux pourraient se terminer en octobre.

À cause des voies de contournement, causé par les travaux d'infrastructure au village, par les chemins James Fisher- Brownlee sud et Williams-Brownlee nord, les accotements sont endommagés et ces intersections devront être réparés par l'entrepreneur MSA.

2020-09-170 CLÔTURE DE LA SÉANCE

ATTENDU QUE tous les points à l'ordre du jour ont été discutés ;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller
APPUYER par _____
ET RÉSOLU unanimement.

QUE la séance soit levée à 20h15

Paul Viau
Maire

Sylvie Dubuc
Directrice générale et sec-trés

Je, Paul Viau, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DES FONDS : La directrice générale, secrétaire-trésorière confirme, que la municipalité dispose des crédits suffisants au paiement des dépenses engagées dans les résolutions précédentes, qui ont été prévues au budget municipal, ou qui seront défrayées par les résultats de l'année courante ou par une appropriation du surplus

2020-09-163
2020-09-166
2020-09-168

